



FICHE TECHNIQUE

201001

JET PNEUS

POLISH BRILLANTEUR PNEUS ET PARE-CHOCS

JET PNEUS est une préparation à base d'une association de siloxanes modifiés et résines spécifiques des matières plastiques, de solvants favorisant l'application.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE.
Masse volumique	: 815 g/l +/- 20 g/l
Réaction chimique	: NEUTRE
Odeur	: FRAICHEUR VERTE
Couleur	: INCOLORE
Inflammabilité	: POINT D'ECLAIR INFÉRIEUR A 21°C POINT D'ÉBULLITION SUPÉRIEUR A 35°C CLASSE A1
Gaz propulseur	: PROPULSEUR HYDROCARBONE



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

JET PNEUS est non miscible dans l'eau, non corrosif, ne contient pas de solvants chlorés pouvant libérer des composés acides. Il ne contient pas de xylène, benzène, toluène ou autres solvants nocifs ou toxiques. Il ne renferme pas d'agents abrasifs. Il ne raye pas.

JET PNEUS est facilement applicable, il s'étale rapidement et uniformément sur la surface à nettoyer, il **sèche rapidement** après application et assure simultanément une fonction antisalissure en redonnant aux supports traités, de la brillance.

JET PNEUS nettoie, fait briller en quelques secondes et durablement les plastiques et matières caoutchouc tels que les pneus, pare-chocs, becquets, spoilers plastiques rétroviseurs, bas de caisse ou pare-chocs latéraux en plastique.

JET PNEUS rend les surfaces nettoyées hydrophobes, évite le séchage des gouttes d'eau boueuses sur les supports plastiques, retarde l'accrochage des salissures sur les garnitures plastiques extérieures des véhicules.

JET PNEUS est utilisé dans les garages, concessions automobiles, récupérateurs de pièces automobiles ou dans l'industrie pour les bâtis de machines ou capots de protection, pour la maintenance des supports mobiliers, capots de machines dans les halls de présentation ou d'exposition des matériels neufs ou d'occasion...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Appliquer en fine couche sur un chiffon ou selon le cas, en pulvérisation directe sur le support.
- Étaler sur la surface en frottant à l'aide d'un chiffon, non pelucheux.
- Terminer l'application avec un chiffon propre, sec et non pelucheux légèrement imprégné de produit sans exercer de pression afin d'obtenir un meilleur aspect.

NOTA : comme pour tout nettoyeur sur supports sensibles plastiques, caoutchoucs, peintures, peintures fraîches, effectuer un test préalable de compatibilité avant pulvérisation.

RECOMMANDATIONS



- H222 *Aérosol extrêmement inflammable.*
H229 *Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.*
H336 *Peut provoquer somnolence ou vertiges.*
H411 *Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Réceptacle sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence - Stockage :

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.